PACA
Axe 3 : MANAGEMENT

Module n°3 : PRISMA

Contexte

Par son article 27, la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019,complétée du décret d’application du 12 juin 2020, suppriment la référence à la notation dans la FPH à partir de janvier 2021 pour la remplacer par l’entretien professionnel comme modalité d’appréciation de la valeur professionnelle.

Cette nouvelle méthode, inspirée du privé, marque un changement de culture. Et qui dit changement de culture, dit accompagnement au changement, car la mise en place de ce nouveau système nécessite appropriation, implication et volonté de tous les acteurs. Les personnes en position d’encadrement sont particulièrement touchées par cette réforme : elles doivent en comprendre les enjeux, s’approprier les nouvelles modalités pour faire des entretiens professionnels un moment fort institutionnel tant pour les agents, que pour l’encadrement et l’établissement.

Pour ce faire, elles doivent se doter de nouveaux outils (ex. fiches de postes, compte-rendu...), prévoir davantage de temps pour réaliser au mieux l’entretien professionnel, apporter une attention particulière aux conditions de l’entretien et à la fixation d’objectifs.

Objectifs

Objectif général

Se doter des techniques permettant de fixer des objectifs évaluables.

Objectifs spécifiques

Identifier les objectifs individuels et collectifs Savoir mettre en oeuvre les techniques de fixation et de négociation Définir les indicateurs associés Évaluer les critères d’appréciation de la valeur professionnelle de l’agent

Modalités pédagogiques

Pédagogie active :

- Donner du sens par rapport à leur expérience
- Exercices pratiques d’appropriation
- Mises en situation
- Jeux de rôle

Renseignements complémentaires

Pour plus d'informations :

Audrey DAVID

(a.david@anfh.fr)

04.91.17.71.28

Programme

La fixation d’objectifs individuels et collectifs

- Sur quoi les fixer ?
- Nature possible des objectifs

La mise en oeuvre des techniques de fixation et de négociation

- Repérage de ce qu’est un objectif ?
- Formulation d’un objectif
- Caractéristiques SMART
- Comment négocier sur un objectif ?
- Donner du sens à l’objectif

La définition et formulation d’indicateurs associés

Les critères d’appréciation de la valeur professionnelle de l’agent

Public
Toute personne en situation d’encadrement et susceptible de conduire un entretien professionnel ; Responsable hiérarchique direct, tous secteurs confondus

Exercice
2024

Code de formation
3.02

Nature
AFR

Organisé par
Organisme au choix

Durée
N/C